

ACTION URGENTE

BANGLADESH. UNE ADOLESCENTE DÉTENUE POUR UNE PUBLICATION SUR FACEBOOK

Dipti Rani Das, une adolescente de 17 ans appartenant à la minorité hindoue du Bangladesh, a été arrêtée par la police pour une publication sur Facebook et est détenue dans un centre pénitentiaire depuis le 28 octobre 2020, soit plus d'un an. Inculpée, au titre de la draconienne Loi sur la sécurité numérique, de vagues charges d'« atteinte au sentiment religieux » et de « contribution à la dégradation de l'ordre public », elle encourt jusqu'à sept ans d'emprisonnement. Elle doit être libérée immédiatement.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Première ministre

Sheikh Hasina
Prime Minister's Office
Old Sangsad Bhaban
Tejgaon, Dhaka - 1215
Bangladesh

Courriel : ps1topm@pmo.gov.bd;
Cc : psecy@pmo.gov.bd

Madame la Première ministre,

Je vous écris pour vous faire part de ma profonde inquiétude pour **Dipti Rani Das**, une adolescente de 17 ans appartenant à la minorité hindoue du Bangladesh, qui est détenue depuis plus d'un an pour une publication sur Facebook. Si elle est déclarée coupable, elle risque jusqu'à sept ans d'emprisonnement.

L'année dernière, une photo d'une femme avec un Coran entre les jambes a été publiée sur le compte de Dipti Rani Das. Celle-ci a présenté des excuses publiques pour cette publication après s'être rendue au poste de police. Des membres de la population locale ont ensuite attaqué son domicile et exigé qu'elle quitte les lieux. Le 28 octobre 2020, la police a arrêté Dipti Rani Das et l'a inculpée, au titre de la draconienne Loi sur la sécurité numérique, de vagues charges d'« atteinte au sentiment religieux » et de « contribution à la dégradation de l'ordre public ». Elle est détenue depuis lors.

Les restrictions au droit à la liberté d'expression doivent être expressément prévues par la loi, strictement nécessaires et proportionnées à un but légitime. La protection des convictions religieuses n'est pas un motif recevable pour restreindre le droit à la liberté d'expression, et les interdictions des manifestations de manque de respect à l'égard d'une religion sont incompatibles avec le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, auquel le Bangladesh est partie.

Dipti Rani Das s'était inscrite en première année à l'université quand elle a été arrêtée mais depuis son placement en détention, elle ne peut plus poursuivre ses études. Elle risque d'être à nouveau victime de harcèlement et de discrimination en raison des charges retenues contre elle. Dipti Rani Das devrait être à l'université, pas en détention.

En conséquence, je prie instamment votre gouvernement :

- **d'ordonner la libération immédiate de Dipti Rani Das et de toutes les personnes détenues uniquement pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression ;**
- **d'assurer la protection de Dipti Rani Das, de sa famille et des autres membres de minorités au Bangladesh contre les attaques à caractère communautaire ou motivées par des considérations politiques ;**
- **d'abroger la Loi sur la sécurité numérique ou de la modifier pour l'aligner sur le droit international relatif aux droits humains, notamment sur les dispositions du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), auquel le Bangladesh est partie ;**

Veuillez agréer, Madame la Première ministre, l'expression de ma haute considération,

COMPLEMENT D'INFORMATION

Dipti Rani Das, une adolescente de 17 ans, a été arrêtée le 28 octobre 2020 à Dinajpur, au Bangladesh, au titre de la draconienne Loi de 2018 sur la sécurité numérique, pour la publication sur Facebook d'une photo montrant une femme avec un Coran - livre sacré pour les musulmans - entre les jambes.

Inquiet pour les conséquences que cette publication risquait d'avoir pour sa fille, le père de Dipti Rani Das, le 28 octobre 2020, s'était rendu dans l'après-midi au poste de police avec sa famille pour tenter de régler l'affaire en amont. Sur place, ils ont vu un rassemblement d'une centaine de religieux, venus porter plainte contre Dipti Rani Das. La famille a présenté aux personnes qui se trouvaient au poste de police et à la communauté musulmane des excuses qui ont été diffusées en direct sur Facebook. Elle a également remis des excuses écrites au chef de la police locale. La diffusion des excuses en direct a échauffé davantage encore certains esprits et des habitants du quartier ont attaqué le domicile de Dipti Rani Das et de sa famille dans la soirée.

Redoutant de nouvelles attaques, le père de Dipti Rani Das a tenté de faire prendre le train à sa fille pour l'envoyer passer quelques jours chez un proche. Cependant, plusieurs individus l'ont arrêtée dans le train et emmenée au poste de police, exigeant qu'elle soit sanctionnée pour la publication de la photo.

Arrêtée le 28 octobre 2020, Dipti Rani Das est détenue depuis lors dans un établissement pénitentiaire du district de Rajshahi (nord du Bangladesh), et encourt jusqu'à sept ans d'emprisonnement si elle est déclarée coupable. La libération sous caution lui a été refusée à trois reprises par une juridiction inférieure, puis accordée par une juridiction supérieure le 11 mai 2021. Cependant, l'application de la décision de mise en liberté sous caution a été suspendue à la suite d'un appel formé par le commissaire adjoint de Dinajpur, son district d'origine.

Le Comité des droits de l'homme des Nations unies, qui surveille la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, a déclaré : « les interdictions des manifestations de manque de respect à l'égard d'une religion ou d'un autre système de croyance, y compris les lois sur le blasphème, sont incompatibles avec le Pacte », sauf dans des circonstances spécifiques où ces manifestations constituent un appel à la haine incitant à la violence, à l'hostilité ou à la discrimination.

Amatrice passionnée des romans de Humayun Ahmed, Dipti Rani Das aime peindre et écrire des histoires. Elle voulait faire des études scientifiques, mais sa famille n'avait pas les moyens de les financer. Elle s'était inscrite en première année d'études littéraires à la faculté d'État de Parbatipur en août 2020. Depuis son placement en détention, Dipti Rani Das ne peut plus étudier et court un risque accru d'être la cible de harcèlement et de discrimination. « Je souhaite que ma fille ait la possibilité de circuler librement dans l'espace public, de mener à bien ses études et de construire son avenir. Je prie les autorités de prendre son avenir en considération et d'abandonner les poursuites à son encontre », a dit son père à Amnesty International.

Dans un [rapport](#) publié en juillet 2021, Amnesty International a répertorié toute une série de violations des droits humains commises par les services bangladais chargés du maintien de l'ordre sous le prétexte d'endiguer la publication de contenus fallacieux, offensants, diffamatoires ou désobligeants sur Internet. L'organisation de défense des droits humains a appelé le gouvernement bangladais à abroger ou à modifier substantiellement, de toute urgence, la Loi de 2018 relative à la sécurité numérique et à mettre fin à la répression de l'exercice du droit à la liberté d'expression en ligne.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais, bengali
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 19 janvier 2022
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Dipti Rani Das (elle)